

**POLE EDUCATIF A GENDREY : APPEL A PROJETS EFFILOGIS - Etudes - AIDES
CONSTRUCTION (groupe scolaire) BEPOS /RENOVATION (ALSH/restauration
scolaire) BBC**

Les bâtiments publics économes en énergie permettent d'alléger les charges des collectivités et des associations. Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les associations Loi 1901 peuvent participer aux appels à projets Effilogis de la Région. A la clé, des aides pour financer les projets de rénovation basse consommation ou de constructions à énergie positive.

Le groupe scolaire représente 83,6 % du coût total prévisionnel des travaux.

L'ALSH représente 16,4 % du coût total prévisionnel des travaux.

Si on prend ces indices pour la répartition des honoraires maîtrise d'œuvre du pôle éducatif, et que l'on considère à 224 518,00 € de coût maîtrise d'œuvre entre les phases d'études ESQ et EXE + mission complémentaire STD), cela donne : 187 697,00 € d'honoraires pour le groupe scolaire et 36 821,00 € d'honoraires pour l'ALSH.

Les aides EFFILOGIS des conventions 2014 déjà signées par Jura Nord mises à jour seraient donc à titre prévisionnel les suivantes :

- 50 000 € sur le groupe scolaire BEPOS (50 % plafonnées à 50 k€ en 2014),
- 11 046 € pour l'ALSH BBC Rénovation (30 % plafonnés à 30 k€ en 2014).

Il est proposé au Conseil Communautaire, que la Communauté de Communes Jura Nord réalise les deux demandes de type avenant de prolongation aux conventions 2014 déjà signées.

En cas d'impossibilité pour les co-financeurs (ADEME, CR BFC), il est proposé au Conseil que la Communauté de Communes Jura Nord soit candidate, dans la mesure où le projet respecte les critères techniques EFFILOGIS, aux appels à projets régionaux Effilogis 2017 (études) BEPOS (groupe scolaire) et BBC rénovation (ALSH).

L'aide aux études BEPOS pour le groupe scolaire permettrait, si respect des critères de sélection EFFILOGIS, de solliciter une subvention à hauteur de 50 % du coût des études, plafonnée à 30 000 € par opération, soit à titre indicatif 30 000 €.

L'aide aux études BBC Rénovation pour le futur ALSH, si respect des critères de sélection, permettrait de solliciter une subvention à hauteur de 30 % du coût des études, plafonnée à 30 000 € par opération, soit à titre indicatif, 11 046 €.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **approuve et demande la poursuite de l'inscription de l'opération en objet aux AAP Effilogis 2014 ;**
- **approuve et demande, en cas d'impossibilité, l'inscription de l'opération en objet aux AAP Effilogis 2017 ;**
- **approuve les plans de financement afférents aux demandes d'aides ;**
- **autorise Monsieur le Président à agir en tant que représentant dûment mandaté par l'entité Communauté de Communes Jura Nord et à signer tout acte afférent ;**
- **sollicite l'autorisation d'engager les dépenses afférentes à l'opération préalablement à toute décision ;**
- **s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération.**

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSETNET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0